

BAC ET LYCÉE BLANQUER CONCRÈTEMENT, QU'EST-CE QUE CELA VA CHANGER ?



Année 2018-2019

- En classe de **seconde**, des tests standardisés positionnent les élèves pour optimiser l'AP, recentré sur le Français, les Maths et « l'éducation au choix de l'orientation ».
- La Région Grand Est peut mandater des prestataires privés pour intervenir auprès des élèves sur les formations et les métiers.
- Toute autre anticipation de la réforme est repoussée.
- Dernière année des enseignements exploratoires et des TPE.
- En juin 2019, les élèves font le choix de 3 enseignements de spécialité pour la classe de Première.

Année 2019-2020

- Nouveaux programmes concomitants en Seconde et Première.
- La part modulable par division dans les DGH :
 - 12 h en seconde →
 - 8 h en première (idem en Terminale à la rentrée suivante).
- En première, la mise en place du tronc commun avec la disparition des séries L, ES et S, permet des regroupements optimisés.
- L'attractivité des enseignements de spécialité détermine l'organisation des services dans les disciplines selon l'affluence d'élèves.
- La mise en réseau des lycées publics (projet de la Rectrice de Rennes) permet d'élargir à un demi-département environ la carte des enseignements de spécialité offerts aux élèves (avec à la clé : mobilité des élèves ou des personnels ?).
- En juin 2020, les élèves abandonnent un enseignement de spécialité sur les 3 pour la classe terminale. Un de maths peut être maintenu en option.

Part modulable pour :

- l'AP
- les dédoublements
- les options qui sont désormais toutes non obligatoires
- les DNL

Pour le nouveau BAC...

- Deux sessions d'épreuves communes de contrôle continu en Première et une session d'épreuves en Terminale.
- Des banques de sujets publiques constituent ces épreuves communes du contrôle continu (30% du bac).
- L'EAF est maintenue (10% du bac) mais unifiée en lien avec la disparition des séries.

Année 2020-2021

- Nouveaux programmes en Terminale.
- Au printemps, deux enseignements de spécialité sont en épreuves écrites du bac (2 x 16%).
- Aux 3 sessions de contrôle continu pour le bac, s'ajoute une note des moyennes trimestrielles non pondérées de Première et Terminale (10%).
- En juin 2021 avec le grand oral (10% du bac, aucun moyen horaire pour sa préparation) et l'épreuve unifiée de Philo (8% du bac), la reconquête du mois de juin est effective.





Les intentions du ministère que le SNES-FSU a réussi à écarter grâce aux mobilisations et discussions :



- La semestrialisation ouvrant à terme sur l'annualisation des services
- La suppression de la voie technologique
- La suppression de tout enseignement technologique en seconde
- La possibilité pour le recteur de réduire la part libre par division
- La note globale de contrôle continu du bac à la main du chef d'établissement.

Les points qui restent à combattre :

- L'absence de rémunération et de temps de concertation pour les 3 sessions d'épreuves communes du contrôle continu du bac.
- La pression des parents d'élèves, des élèves, de la hiérarchie sur le contrôle continu : les notes des 3 sessions d'épreuves communes comptant pour le bac sont en effet communiquées au fil de l'eau !
- L'augmentation de tous les groupes classes sous l'effet du tronc commun et des regroupements par enseignements de spécialité.
- La fragilisation des disciplines moins choisies par les élèves pour les enseignements de spécialité.
- En séries technologiques, l'offre de formation et les groupes en effectifs réduits sont remis en cause par la globalisation des enseignements technologiques en Première.

Au total, les DGH perdraient a minima 8% des heures, soit -170 postes pour l'académie

Les risques probables :

- Le poids des enseignements de spécialité, choisis précocement en seconde, dans les résultats de Parcoursup.
- L'accompagnement attendu par les professeurs principaux pour suppléer les PSYEN suite à la fermeture des CIO.
- La concurrence des disciplines lors du choix des enseignements de spécialité en fin de seconde et en fin de première avec le passage de 3 à 2.
- L'EMC et l'AP (heures ni fléchées ni financées spécifiquement) sont déconnectés des disciplines en Première et Terminale avec des horaires "élèves" annualisés : des postes seront amputés voire supprimés.
- L'augmentation des tâches administratives dans les services (organisation des épreuves de contrôle continu et de leur anonymat, saisies de résultats sur des plateformes et le suivi de Parcoursup).
- L'externalisation de l'évaluation en Langues vivantes par la généralisation de certifications payantes.
- L'évaluation permanente : chacune des 3 sessions d'épreuves communes de contrôle continu et les épreuves du bac écrites ou orales pourraient donner lieu à des sujets blancs.

« Le bac 2021 c'est plus d'accompagnement, plus d'égalité, plus de réussite »
martèle le service de communication du ministère

En réalité, sur le terrain, le lycée et le bac Blanquer ce sera :

- encore plus de contrôle hiérarchique sur l'évaluation des élèves,
- toujours plus d'inégalité entre établissements et entre jeunes,
- davantage d'élèves privés de poursuite d'étude choisie avec un bac au local et sanctionné dans Parcoursup !

Le SNES-FSU continue d'agir pour que l'année « blanche » 2018-2019 soit l'occasion de faire reculer le Ministre sur cette nouvelle organisation du lycée. L'appui de la profession sera déterminant pour y arriver.